

30 avr 2021 -18:36

Appartient à Conseil des ministres du 30 avril 2021

## Assentiment à l'Accord modifiant le Traité instituant le Mécanisme européen de stabilité

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant assentiment à l'Accord modifiant le Traité instituant le Mécanisme européen de stabilité (MES).

Le MES est opérationnel depuis le mois d'octobre 2012. Il a été créé sous la forme d'une institution financière internationale et fait office de fonds d'urgence permanent. Son objectif est de libérer des fonds et de renforcer le soutien à la stabilité des membres du MES confrontés ou qui risquent d'être confrontés à des problèmes graves de financement, et, le cas échéant, de préserver la stabilité financière de l'ensemble de la zone euro. En échange, ces pays doivent mettre en œuvre des programmes d'ajustement macroéconomiques stricts.

Le 30 novembre 2020, l'Eurogroupe a conclu l'accord définitif sur la réforme du MES. Le Traité instituant le MES doit être modifié afin de le doter d'une base légale afférente à ces nouvelles tâches. La modification concerne quatre piliers importants :

- la création d'un dispositif de soutien commun pour le Fonds de résolution unique
- l'amélioration de l'efficacité des instruments financiers préventifs du MES
- l'extension du rôle du MES (tant dans l'élaboration et la surveillance des programmes qu'en dehors)
- le renforcement de la soutenabilité de la dette, avec notamment l'introduction de clauses d'action collective avec agrégation simple pour toutes les obligations publiques des États membres de la zone euro, d'une durée minimale d'un an

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la  
Coordination de la lutte contre la fraude  
Rue de la Loi, 12  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers  
Porte-parole  
+32 475 76 65 26  
[miet.deckers@vincent.minfin.be](mailto:miet.deckers@vincent.minfin.be)